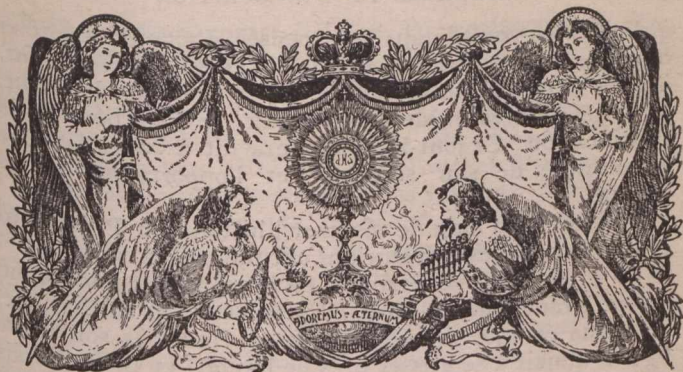




LE VÉNÉRABLE PÈRE PIERRE-JULIEN EYMARD,
Apôtre de l'Eucharistie. (1811-1868).



Le "Vénérable" Père Pierre-Julien Eymard ¹

Le mercredi 12 août, c'était grande joie dans l'Institut des Religieux du Très Saint Sacrement. Un télégramme venu de Rome apportait la nouvelle que Pie X avait signé le décret de vénérabilité de leur bien-aimé fondateur, le P. Eymard, et un *Te Deum* d'action de grâces jaillit du cœur de tous ses enfants.

Le Vénérable P. Pierre-Julien Eymard, né à La Mure-d'Isère, mourut en odeur de sainteté le 1er août 1868. Ses œuvres disent très haut son zèle et son amour pour l'Eucharistie. Il fonda deux congrégations dont le but, selon son désir, serait de donner à Jésus une garde d'honneur qui veillerait nuit et jour dans l'exercice de l'Adoration, de l'Amende honorable et de l'Action de grâces. Ces congrégations sont la congrégation des Pères du Saint Sacrement et la congrégation des Servantes du Saint Sacrement. Mais son zèle ne devait pas s'arrêter là. N'écrivait-il pas un jour : " Que je voudrais faire le beau règne de Jésus-Christ sur la terre ! " Il fonda l'Association séculière des Prêtres adorateurs pour le Clergé, et l'Association des agrégés du Très Saint Sacrement pour les fidèles. Ainsi donc, prêtres et fidèles, tous ceux

(1) Nous publions au prochain numéro le Décret officiel, annonçant l'Introduction de la cause du Vénérable Père Eymard.

qui ont bien voulu, dans une pensée d'amour, s'enrôler dans l'œuvre eucharistique du P. Eymard, se réjouiront, à juste titre, de l'introduction de sa cause, et hâteront, de leurs prières et de leurs vœux, le jour béni de la béatification. Ce jour-là, Dieu aura dit à toute la terre la sainteté de son serviteur et l'opportunité de ses œuvres.

Il serait trop long de résumer l'histoire du P. Eymard et de raconter les travaux qui ont préparé la cause.

Le P. Eymard vénérable, c'est la première consécration de son grand amour pour l'Eucharistie. L'Eucharistie, oh ! que ce mot dit bien toute sa vie ! Dès son jeune âge, il aimait à se glisser près de l'autel, et là il passait de longues heures dans l'adoration la plus fervente. A ceux qui l'interrogeaient il répondait : " Je suis plus près de Jésus et je l'écoute." Il écoutait Jésus parlant à son cœur, l'appelant au sacerdoce, l'appelant à travailler à l'extension du règne de Jésus par la dévotion à l'Eucharistie.

Aux pieds du Souverain Pontife, Pie IX, il disait lui-même les motifs qui avaient inspiré ses œuvres : " A la vue de l'amour de Jésus Christ dans son adorable Sacrement, de l'isolement dans lequel on le laisse, du peu de piété des fidèles, de l'indifférence de tant de chrétiens ; à la vue des besoins de l'Eglise et du Saint-Siège, de tant d'idolâtres et d'hérétiques vivant loin de Dieu, une pensée forte et suave en même temps me saisissait, et je me disais : Pourquoi le plus grand de tous les mystères n'aurait-il pas un corps religieux qui l'honore comme les autres ?..."

Le P. Eymard aimait Marie, qu'il devait proposer comme modèle aux Servantes du Saint-Sacrement, et un jour qu'il priait dans le sanctuaire de Notre-Dame de Fourvières, cette bonne Mère lui était apparue, et lui avait signifié son désir qu'il honorât son divin Fils dans l'Eucharistie. A dater de ce jour, le P. Eymard marche à la conquête de son œuvre. Il saura triompher de toutes les épreuves qui l'attendent, parce qu'il est de la taille des saints, parce qu'il a cette foi vive, cette volonté de fer qui font les grands caractères et les hommes de Dieu.

Le Jansénisme avait éteint dans les cœurs la flamme de l'amour divin. Ennemi de Jésus-Christ et de ses

grâces, il dirigea contre l'Église la persécution la plus sensible en éloignant les âmes de l'Eucharistie qui est source de vie. Le vénérable P. Eymard a compris que l'Eucharistie est le bien des biens, la charité du Christ pressant les âmes et les gagnant au ciel. Dès lors il tourna les âmes vers l'Eucharistie. Tourner les âmes vers l'Eucharistie : c'est le secret de les ramener à Dieu, de les arracher à la servitude du péché, de les ramener au prêtre dont on ne se détourne trop souvent que parce qu'il est la condamnation vivante des vanités du monde. Réjouissons-nous donc d'une cause qui est si intimement liée à la cause de l'Eucharistie. Les lecteurs de nos revues penseront comme nous en disant que le Souverain Pontife, Pie X, aura eu de la joie de signer le décret de vénérabilité de celui qu'on a si justement appelé "le bon journalier de l'Eucharistie." Ses récents décrets sur la Communion ont déjà fait dire de lui qu'il était "le Pape de l'Eucharistie." Ainsi disait-on du P. Eymard qu'il était "le prêtre de l'Eucharistie." Cette coïncidence très heureuse ne peut qu'exciter notre admiration et notre reconnaissance.

Les Prêtres adorateurs et les membres de l'Agrégation ne manqueront pas de chanter à leur tour leur *Te Deum* d'actions de grâces. Ils aimeront plus que jamais cette heure d'adoration à laquelle ils s'engagent, et qui est une manière si belle de vivre la vie eucharistique. Le Bienheureux Curé d'Ars se faisant agréger à la Congrégation du T. S. Sacrement, s'écriait : qu'elle est belle cette œuvre ; qu'elle est grande l'Adoration par les prêtres ! Oui, oui elle réussira, elle fera beaucoup de bien à l'Église, et procurera beaucoup de gloire à Notre-Seigneur. Et vous, chers agrégés, oh ! aimez votre œuvre, et retenez en passant ce que le vénérable P. Eymard écrivait en 1852 : " quand on a mis dans une âme une étincelle eucharistique, on a jeté dans son cœur un germe divin de vie et de toutes les vertus, et qui se suffit pour ainsi dire à lui-même." Cette étincelle eucharistique, vous la mettrez dans votre âme, vous la jetterez dans les âmes qui vous sont chères, et vous aurez contribué pour une part à la gloire de Jésus-Hostie.



La Communion Fréquente dans les Collèges

Comment triompher des difficultés ?

MON RÉVÉREND PÈRE, (1)

“Voilà donc déjà plus de deux ans que, à pareil jour, était publié à Rome le décret sur la Communion quotidienne, et que, dans ce remarquable document, une clause spéciale était réservée à la jeunesse catholique.

Je sais tout votre dévouement à cette cause sainte ; vous connaissez mon faible pour les collèges, où j'ai passé plus de trente ans de ma vie : nous sommes donc bien faits pour nous entendre ! Aussi je voudrais, dans cette causerie intime et familière, m'entretenir avec vous *des difficultés pratiques que soulève la Communion fréquente dans un Collège et des moyens de les vaincre*. Si je vous expose aujourd'hui mes idées, c'est à titre de revanche, mon Révérend Père, et je compte bien que vous me communiquerez à votre tour le fruit de votre longue expérience.

Peut-être, au début, sera-t-il sage de poser *status questionis* ? Un an après la promulgation du décret sur la Communion fréquente, quel est sur ce point l'*état des choses* dans nos collèges catholiques ?

Théoriquement, d'abord ? — Oh ! nous n'en pouvons douter, avec un accord parfait tous les Prêtres Educateurs de la jeunesse se sont loyalement inclinés devant l'autorité doctrinale ; mais si dans la *soumission* des intelligences règne une véritable unanimité, n'y a-t-il pas, dans le ton qui accepte, une assez grande variété de nuances, d'après la note qui est à la clef ?

— “ Ah ! enfin, s'écrie ce prêtre tout heureux, enfin, le décret sur la Communion fréquente a paru ! Quelle lumière, quelle force ineffables pour nous ! ”

— “ Je m'incline, dit froidement cet autre, il le faut bien : le décret est si net qu'il ne laisse plus aucun moyen de discuter. ”

(1) Cet article, sous forme de lettre, ne pourra qu'intéresser vivement nos lecteurs. Cette lettre a été écrite au R. P. Lambert et publiée dans la revue qu'il dirige : *le Prêtre Educateur*. Abonnement \$1.50, aux *Pervenches, Ranguin par Mougins, Alpes Mar. France*.

— “ Sans peine, dit un troisième, j'admire la beauté de ce document ; mais, hélas ! je crains fort qu'ils ne reste à l'état de lettre morte : il me paraît impossible de le mettre en pratique.”

Et selon que domine l'une de ces trois notes parmi les membres du personnel enseignant, l'*application pratique* du décret sera tour à tour active, négligée ou nulle. Comment, en effet, sans une conviction profonde, serait-il possible d'attaquer et de vaincre les difficultés que cette mise en œuvre rencontre dans un collège ?

— Eh quoi ! ces difficultés sont-elles donc si grandes ?

Oui, à mon avis, l'établissement de la Communion très fréquente dans une maison d'éducation se heurte à des obstacles réels, multiples, très sérieux. Obstacle, ai-je dit ; mais, difficile ne signifie point impossible ; le succès exige seulement de la peine, des efforts, de l'union, de la constance. La difficulté doit exciter, et non décourager notre âme. Si l'application du décret sur la Communion était impossible, il n'aurait jamais, je crois, été publié sous cette forme : car son but est éminemment pratique. Que cette pratique soit difficile : oui, certes ; impossible : non. — Mais d'où viennent ces difficultés ? — Elles surgissent de tous côtés ! Elles viennent des Maîtres d'abord, Directeurs, Professeurs, Surveillants ; elles viennent ensuite des familles de nos élèves ; elles viennent des enfants eux-mêmes et des jeunes gens ; elles viennent enfin — j'allais dire surtout du démon, ce puissant instigateur du mal ici-bas.

Voulez-vous, mon Révérend Père, que nous passions en revue ces différents obstacles ?

— Les *maîtres*, Directeurs ou Professeurs, sont naturellement amis des traditions ; et en cela ils ont raison, car les traditions sont une grande force dans l'œuvre de l'éducation. De là, bon nombre d'éducateurs se sont mis en garde *a priori* contre toute nouvelle institution ; ici, en particulier, ils redoutent la perte du temps, la ruine des fortes études, les modifications du règlement, les allées et les venues, ... tous les abus, en un mot, qu'entraînera “ sans contredit ” — à leur avis — cette pieuse innovation. A ces préventions instinctives ajoutons les préjugés du jansénisme dans lesquels nous avons été nourris ; puis je ne sais quel respect humain, inconscient sans doute, qui nous fait craindre de passer pour un homme exagéré ou de diminuer notre influence en favorisant ce nouveau décret.

Les *familles* des enfants s'effraient, réclament, s'opposent. Les parents des externes jettent les hauts cris contre ce lever matinal qui bouleverse toutes les habitudes de la maison ; d'autres, par un scrupule sincère, ne voient que le respect dû à la communion et déclarent que leur enfant est indigne de s'en approcher si souvent ; ceux-ci craignent que la communion fréquente ne lance leur fils dans une piété trop haute dont ils redoutent les conséquences ; ceux-là, dans un esprit d'indifférence religieuse, mettent nettement leur " veto " à toutes ces dévotions exagérées.

Et les *enfants* eux-mêmes ! C'est là que surgissent des difficultés que ne soupçonne même pas celui qui n'a jamais été confesseur de jeunes gens ; difficultés inouïes parfois, car plus l'enfant aurait besoin de la communion pour guérir son âme, plus il se raidit et se cabre contre ce divin remède, si doux, mais si efficace. Que de fois l'enfant a accepté, promis même de communier ; mais si, huit jours après, vous l'interrogez, vous constaterez que, pour le plus futile prétexte, il a manqué à sa parole très sincèrement donnée ! — Que de fois, lorsque vous conseillez doucement au jeune homme de se mettre à la communion fréquente, vous sentez que soudain se dressent mille obstacles devant cette vive imagination : crainte révérentielle de Dieu, respect humain des hommes, peur surtout des sacrifices à faire ; car le jeune homme est loyal, et pour lui se pose l'alternative ou de lutter contre ses passions ou de ne pas répondre aux grâces de la communion fréquente. La victoire et la paix seront pour lui le prix de la communion : oui, mais en ce moment il ne voit qu'une série interminable de combats. Qui le croirait ? cet enfant si prodigue de son temps en amusements et en bavardages frivoles, est pris subitement d'un zèle inaccoutumé pour le travail, et il craint de compromettre le succès de ses chères études s'il leur dérobe ici ou là un quart d'heure pour la communion !

Enfin (c'est du moins ma pensée) la plus sérieuse difficulté vient du *démon*, qui, remuant tout, profitant de tout, bouleversant tout, ne redoute rien tant que de voir la communion fréquente et quotidienne s'établir et régner dans un Collège de jeunes gens.

Faut-il s'étonner après cela, si, dans un pensionnat catholique, où ils veulent mettre en honneur le décret sur la Communion, les Directeurs s'aperçoivent que la théorie diffère beaucoup de la pratique ? Cette théorie, tous l'admirent, mais quand il faut l'appliquer... en face des difficultés, chacun —

trop souvent — se dérobe et se retire à l'abri de quelque sage excuse. — “ Oh ! que je voudrais *avoir été martyr* ! ” disait un fin penseur en critiquant ces bons désirs aussi pieux qu'inefficaces. — “ Que j'aimerais voir la Communion fréquente *établie et florissante* dans notre Collège ! ” répétera-t-on ; mais dès qu'il s'agit de mettre activement la main à l'œuvre, on voit, (puis-je, en ce sujet si grave, m'exprimer sous une forme quelque peu badine ?...) on voit se reproduire cette petite scène si bien dépeinte en ses vers par notre bon La Fontaine : “ c'est à qui n'attachera pas le grelot !...”

Avec grande raison, le Supérieur allègue que sa situation même vis-à-vis des familles et des enfants exige de lui une grande réserve ; il doit, pour le bien général, sauvegarder le prestige de son autorité ; ne pas la compromettre en se risquant dans une entreprise dont le succès est trop incertain ; ne pas exercer, par son intervention officielle, une influence qui serait facilement taxée de pression sur les consciences. — “ Qu'en penseraient certains parents ? — ajoute-t-il. Mais je vois d'ici deux ou trois familles qui m'accuseraient volontiers d'attenter à la liberté de conscience et seraient toutes prêtes à retirer leurs enfants ;... il est vrai que ce ne serait peut-être pas une grande perte ?...”

Le Préfet des Etudes ou de Discipline objecte, très justement, que la Communion n'est pas de son ressort : — “ Les études, le travail, la moralité, la discipline : voilà mon royaume bien déterminé ! Mais, avouez-le, la conscience intime de l'enfant est un sanctuaire que je ne dois ni scruter, ni diriger ? Ne confondons pas, de grâce, le Préfet de discipline et le Confesseur ; ce sont là deux postes tout différents !...”

Les Professeurs ont chacun leur mot d'ordre aussi : “ Je me cantonne dans mes fonctions professionnelles : devoirs faits, leçons sues, ordre exigé. Cela ne veut pas dire que je mette la religion ou la piété de côté ! bien au contraire, je m'efforcerais de mon mieux au Catéchisme d'inculquer à mes élèves la connaissance, le respect, l'amour de la religion et de l'Eglise ; mais lancer le mouvement de la communion fréquente : de bonne foi, ce n'est pas mon rôle !”

Le Confesseur, lui du moins — quand tous se retirent — ne faillira-t-il pas ?

Non, mais d'un ton profondément découragé : “ Que puis-je seul, dit-il, contre tous ? Conseiller à telle ou telle âme la communion fréquente ? oui, mais ce grand décret, c'est à peine si nos élèves le connaissent ! Son application exigerait une action d'ensemble, une entente préalable des différents

confesseurs, une facilité spéciale dans le règlement scolaire, etc... Laisse à mes propres forces et isolé, j'entrevois un échec presque certain !...

...Et alors ?... Alors, comme au soir d'une chaude bataille, chaque parti reste et s'endort sur ses positions.

(à suivre)

Exhortation de S. S. Pie X au Clergé pour son Jubilé Sacerdotal ¹

A l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, le Souverain Pontife Pie X a jugé qu'il ne pouvait faire œuvre meilleure que d'exhorter les ministres de Dieu à être ce qu'ils doivent être de par leur charge : " Nous sommes persuadé, en effet, dit-il, que c'est de là surtout qu'il faut attendre le bon état et le progrès de la religion." Heureuse des fruits déjà obtenus par le zèle des évêques, Sa Sainteté déplore que " plusieurs, en certains pays, ne se montrent pas tels que le peuple chrétien en les regardant, comme il convient, ne puisse voir en eux, comme dans un miroir, ce qu'ils doivent imiter." C'est à eux principalement qu'il s'adresse, tout en stimulant les autres à être de plus en plus des hommes de Dieu pour répondre à la juste attente de l'Eglise. Ce sera pour lui même le moyen de réparer les imperfections de ses cinquante années de sacerdoce et de procurer le bien général des nations catholiques.

Toute l'Exhortation Pontificale porte sur la *Sainteté sacerdotale*.

I. — La sainteté est *nécessaire* au prêtre, parce qu'il doit être la *lumière* du monde et qu'il n'éclairera pas si, à l'enseignement de la parole, il n'ajoute celui de l'exemple ; parce qu'il est le *sel de la terre* et que, sans la sainteté, il ne saura pas la sauver de la corruption.

(1) Ne pouvant publier ce mois-ci, à cause de sa longueur, le texte même de la Lettre si belle de Pie X à ses prêtres, nous tenons au moins à en donner un résumé complet que nous empruntons à *l'Ami du Clergé*.

Elle lui est *nécessaire*, parce qu'il exerce le ministère sacerdotal au nom de Jésus-Christ qui a fait des prêtres ses *amis* dont la vie doit être conforme à la sienne ; ses *légal*s chargés de gagner l'esprit des hommes à ses doctrines et à sa loi en commençant d'abord par les observer eux-mêmes ; les *dépositaires de ses dons* qu'ils ne doivent pas déshonorer par leur vie.

Elle lui est *demandée par l'Eglise* qui l'en a averti à chacune des ordinations, de la tonsure à la prêtrise ; par *les Pères et les Docteurs* dont l'avis est qu'entre le prêtre et quelque homme probe que ce soit, il doit y avoir autant de différence qu'entre le ciel et la terre ; par *le saint Concile de Trente* qui l'avertit de fuir même les fautes légères qui en lui seraient très grandes.

II. — En quoi *consiste* la sainteté ?

Elle ne consiste pas toute entière, comme quelques-uns le pensent, à se dépenser sans réserve à ce qui est utile aux autres, à délaissier les vertus qu'ils nomment *passives*, par lesquelles l'homme se rend parfait en lui-même, pour les vertus qu'ils appellent *actives* : cette doctrine contient des germes d'illusion et de perdition, et Léon XIII l'a condamnée avec raison ; ce sage Pontife a fait une mention toute particulière de l'abnégation de soi-même de laquelle dépend toute la force et l'efficacité, tout le fruit du ministère sacerdotal.

Elle ne consiste pas non plus à *ne vivre saintement que pour soi-même* : le prêtre est l'ouvrier que le Christ a engagé pour le travail de sa vigne ; il doit ne négliger aucune des charges de son ministère. Mais qu'il se rappelle l'avertissement solennel de saint Paul : “ Ni celui qui plante, ni celui qui arrose ne sont rien, mais c'est Dieu seul qui donne l'accroissement.”

La sainteté du prêtre est ce qui le rend agréable à Dieu, la sainteté de la vie et des mœurs qui obtient dans le peuple chrétien de magnifiques fruits de salut : on le voit par l'exemple du bienheureux Jean-Baptiste Vianney. Les prêtres se montrent vraiment les ministres de Dieu s'ils tendent uniquement aux choses célestes et s'efforcent de tout leur pouvoir à y conduire les autres avec eux.

III. — Le premier et le plus nécessaire *moyen* pour arriver à la sainteté sacerdotale est la *prière* : la sainteté

et la prière sont tellement unies que l'une ne saurait exister sans l'autre. Notre-Seigneur nous l'a recommandée par sa parole et par son exemple ; il nous dit de prier sans cesse ; saint Paul renouvelle ce précepte en nous invitant à persister sans relâche dans la prière. Le prêtre doit prier sans cesse pour lui-même au milieu de ses angoisses, et pour les besoins du peuple chrétien.

Dans ce genre, il est important que chaque jour il soit consacré un temps déterminé à la *méditation* des choses éternelles. Saint Bernard le recommandait à son disciple devenu pape, Eugène III, en lui faisant valoir les utilités de cet exercice. La méditation est nécessaire au prêtre pour entretenir en son esprit l'estime de ses augustes fonctions, pour échapper aux pièges qu'il rencontre au milieu d'une société mauvaise, pour conserver en lui-même l'aptitude à élever ses pensées en haut et à porter les autres vers les choses célestes. On ne comprend que trop la nécessité de la méditation quand on voit la vie des prêtres qui en font peu de cas ou s'en dégoûtent complètement : leurs fonctions saintes sont mal accomplies ; lorsqu'ils parlent de Dieu aux hommes ou qu'ils donnent des conseils pour la pratique de la vertu, ils manquent de souffle divin, de sorte que la parole évangélique paraît morte avec eux ; leur prédication, fût elle éloquente, ne produit qu'un vain bruit ; leur activité n'aboutit à aucun profit sérieux ou durable. Bien à plaindre sont ceux qui considèrent comme perdu le temps donné à la prière et à la méditation : de là proviennent la vanité et l'arrogance, et d'autres fruits amers que l'amour paternel du Pape répugne à rappeler et qu'il désire couper.

Un second *moyen* d'acquérir la sainteté est de joindre à la méditation la *lecture* des livres pieux et tout d'abord de la sainte Ecriture. C'est là qu'il faut apprendre la saine doctrine. Ces livres sont des amis qui nous avertissent fidèlement, discrètement, prêts à subvenir à toute heure à nos besoins, désintéressés, exempts de timidité et de mensonge. Il est à déplorer que des membres du clergé se laissent envahir par les ténèbres du doute et entraînent dans les erreurs du siècle pour avoir préféré à la lecture des livres pieux et divins celle d'ouvrages et de journaux infectés d'une erreur maligne et subtile, dont

le poison finit par corrompre leurs âmes. Qu'on observe à ce sujet les lois de l'Église et celles de la charité à l'égard de soi-même.

Un troisième *moyen*, c'est l'*examen de conscience*. Nous devons, pour nos intérêts spirituels, imiter la conduite des enfants du siècle dans la gestion de leurs affaires : ils établissent leurs recettes et leurs dépenses ; ils constatent leurs pertes et travaillent à les réparer. Le prêtre qui ne fait pas son examen tombe dans l'incurie et la négligence ; il ne sait pas éviter jusqu'aux moindres péchés ; il s'encroûte dans ses fautes ; il en vient à attendre des mois entiers pour les effacer par la confession sacramentelle : combien il en résulte d'indignités à l'égard de Dieu et de l'Église, de maux pour le peuple chrétien et de hontes pour le sacerdoce !

Un quatrième *moyen*, c'est de se pénétrer de cette idée que le prêtre doit *assister l'Église* dans ses épreuves ; il lui faut à cet effet une haute vertu, une vertu exemplaire, ardente, active, prête à faire de grandes choses et à en supporter de rudes pour Jésus-Christ. Qu'il brille de la splendeur inaltérable de la chasteté ; qu'il croisse sans cesse dans le respect et l'obéissance envers les évêques et envers le Souverain Pontife ; qu'en lui domine une charité qui le fasse renoncer à tout avantage personnel, qui le porte à travailler au bien de la société par toutes les industries du zèle : œuvres de jeunesse, d'assistance, de patronages, de correction, de paix, d'extension du royaume du Christ, qui lui fasse surmonter les épreuves suscitées par l'envie, la médisance ou la calomnie, à l'exemple des martyrs.

†V. — L'esprit de la grâce sacerdotale étant restauré dans le clergé, le Souverain Pontife recommande comme *moyens de le conserver* : les *retraites annuelles*, soit en particulier, soit ce qui est préférable, en commun ; les *unions sacerdotales* sous l'autorité et la direction des évêques, pour assurer des secours mutuels ou pour défendre leur honneur contre les attaques ennemies, pour assurer la liberté de l'enseignement chrétien, entretenir la vocation ecclésiastique, sauvegarder les intérêts des âmes : et tous les autres adjuvants de la grâce sacerdotale que la prudence des évêques pourrait leur inspirer.

V. — Le Pape termine son Exhortation en renouvelant pour le clergé tout entier la prière de Notre-Sei-

gneur : " Père Saint, sanctifiez-les." Il est heureux qu'un grand nombre de fidèles s'associent à cette prière et s'offrent même comme victimes à cette intention. Pour que Dieu agrée ces supplications, il les confie au Cœur sacré de son divin Fils et à la Vierge-Mère, Reine des Apôtres, qui a été leur modèle en leur montrant comment ils devaient persévérer dans la prière jusqu'à ce qu'ils fussent revêtus de la force d'en haut, leur aide en augmentant cette grâce en eux par ses prières et ses conseils.

L'Exhortation se clôt par la Bénédiction Apostolique. — La date est celle du 4 août, anniversaire de la création du Souverain Pontife Pie X et commencement de la sixième année de son Pontificat. Dès la première année, dans sa première Encyclique *E supremi Apostolatus*, Pie X avait déclaré que son but unique dans l'exercice du suprême Pontificat serait de *tout restaurer dans le Christ*, afin que *le Christ soit tout et en tout* ; et, dans la même Encyclique, il disait aux évêques : " Que vos premiers soins soient de former le Christ dans ceux qui, par le devoir de leur vocation, sont destinés à le former dans les autres." Ce devait être le premier objet de leur sollicitude ; nulle autre affaire qui ne dût céder le pas à celle-là. Ce qu'il recommandait alors aux évêques, Pie X s'est constamment efforcé de le procurer, par de sages règlements donnés aux séminaires, par des prescriptions énergiques sur l'admission des sujets et sur les ordinations, par le soin d'éliminer du clergé les fausses doctrines, par les encouragements donnés aux œuvres qui ont pour but la sanctification du clergé. Son Exhortation présente est le naturel complément de ses actes antérieurs. Quiconque pense que l'impulsion de l'Esprit-Saint a, dans le gouvernement de l'Eglise et particulièrement dans les inspirations du Vicaire du Christ, une part prépondérante, accueillera cette Exhortation comme une invitation de Dieu lui-même au clergé pour qu'il s'efforce de tout son pouvoir à croître dans la sainteté. Et si l'on pense que le Pape sait mieux que personne ce qui peut être le plus utile à l'Eglise, on jugera que le clergé n'a pas de meilleure manière de la servir que de travailler à sa propre sanctification au sens et de la manière que le Pape nous l'explique et nous en indique les moyens.

SUJET D'ADORATION

Les Effets de la Communion

1. — L'Union de l'âme au Christ.

*“ Qui manducat carnem meam
in me manet et Ego in eo. — Celui
qui mange ma chair, demeure en
moi et moi en lui.”*

I. — Nature de cette Union.

D'après l'enseignement commun de l'Eglise et des Docteurs, la fin principale du Sacrement de l'Eucharistie est de nous unir à Dieu, en Jésus-Christ Notre-Seigneur, selon cette parole du Sauveur : “ Celui qui mange ma chair vivra en moi et moi en lui.” (S. Jean VI.)

La grâce sanctifiante, ce don gratuit et inestimable que Dieu nous a fait au baptême, et qu'il accroît sans cesse par toutes les grâces actuelles qu'il nous dispense au cours de notre vie, voilà le grand bien qui nous unit à Dieu, en nous rendant ses enfants bien-aimés, dignes de le posséder un jour.

Ce que le Baptême inaugure, les autres Sacrements, canaux et instruments de la grâce divine, le continuent et le complètent ; de sorte que tout sacrement bien reçu nous unit davantage à Dieu. Mais nul n'est plus directement destiné à augmenter et à resserrer cette divine union que le sacrement de l'Eucharistie, appelé précisément *Communion*, pour marquer l'effet primordial qu'il est appelé à produire, d'unir les âmes à Jésus-Christ et, par lui, aux trois Personnes divines, par le lien de la charité.

La Communion consiste en effet, tout d'abord, dans la manducation corporelle et sensible de la chair et du sang du Fils de Dieu. A ce moment précis de la communion, comme pendant tout le temps que demeurent en nous les espèces sacramentelles, (1) nous savons avec certitude, qu'il existe entre

(1) Des auteurs s'accordent généralement à dire, d'après les données de la science physiologique, que le temps de durée des saintes espèces dans le communiant est d'environ une demi-heure.

nous et Jésus-Christ, entre notre corps et le sien, une certaine union physique, plus parfaite que celle qui existe entre le ciboire et les saintes Hosties qu'il contient.

Cette union physique est très réelle ; elle est pour nos corps qu'elle consacre, une sublime élévation ; mais elle n'est pas la fin propre du Sacrement. Le Sauveur l'a instituée plutôt comme un but final ; elle est le moyen par lequel il pénètre en notre âme pour nous communiquer sa vie divine.

En effet, l'union corporelle et transitoire, que le Sauveur contracte avec nos corps dans l'acte de la Communion, ne fait que préparer et opérer une œuvre meilleure, une union plus excellente, plus intime et plus durable : *l'union spirituelle* de nos âmes avec son âme et sa divinité, union de charité très ardente et de vie très intime, à laquelle vise le Christ en se faisant notre nourriture.

Quelque précieux que soit l'aliment qu'on prend pour soutenir le corps, ce n'est pas tant l'aliment lui-même que l'on apprécie, mais la force, la santé qui doit résulter de sa mastication. — Egalement, en faisant le don de sa chair et de son sang, Jésus-Christ prétend nous communiquer directement et plus abondamment ses vertus, ses sentiments, sa vie divine.

“ Le corps de Jésus-Christ, dit le Vénérable Père Eymard, s'unit à nos corps, son âme à notre âme, et sa divinité plane sur l'un et l'autre. — Notre corps est, pour ainsi dire, enchâssé au corps de Notre-Seigneur. Etant le plus digne et le plus noble, il nous enveloppe et nous domine : nous en sommes revêtus ; il est le corps de notre corps ; son sang coule, pour ainsi parler, en nos veines ; nous nous fondons en lui dans une ineffable union. — Quelle chose magnifique que cette union d'un corps glorieux et ressuscité avec notre misérable nature ! Ce spectacle est visible à Dieu et aux anges ; nos yeux terrestres ne le voient pas ; c'est un spectacle du ciel !

“ Il est vrai que nous perdons la présence corporelle de Jésus-Christ quand les saintes espèces sont consumées ; mais si le péché ne chasse pas Notre-Seigneur, notre corps reste participant de la vertu du corps de Jésus ; il en prend la force, la grâce, l'intégrité, les mœurs ; il végète de la sève de Notre-Seigneur, il se spiritualise. Ne sentez-vous pas après vos communions vos passions amorties, la paix régner dans vos membres ? — “ Mais l'âme ! Ah ! Jésus-Christ va droit à notre âme. Il lui dit : “ Je veux t'épouser pour toujours : *Sponsabo te in sempiternum.* ” L'âme est surtout le but que Jésus vise en nous. Le corps n'est qu'une antichambre : il est le premier honoré, mais Notre-Seigneur ne fait qu'y passer.

L'âme reçoit Jésus et communique à sa vie divine, elle est comme perdue en Notre-Seigneur."

Il y a donc deux opérations à envisager dans la communion : d'abord l'union physique du chrétien avec le corps et le sang de Jésus reçu sous les espèces de l'Eucharistie ; c'est l'application du Sacrement, *l'union sacramentelle*. Puis, une seconde opération qui suit la première, si le communiant est en état de grâce ; c'est *l'union spirituelle de l'âme avec Jésus-Christ* tout entier qui se communique à elle par une effusion de vie surnaturelle, de grâce et de charité, découlant de toute la personne de Jésus-Christ présent dans le communiant. Cette communication de vie divine, une fois que l'humanité du Sauveur a disparu avec les saintes espèces, dérive de sa divinité qui reste en l'âme aussi longtemps qu'elle n'est pas chassée par le péché mortel.

C'est donc à la divinité de Jésus, à sa vie, à ses puissances, à ses vertus que nous unit surtout la Communion, plus encore qu'à son corps, et cette union spirituelle est, de soi, indestructible ; chaque participation à l'Eucharistie vient sans cesse l'accroître et la fortifier, nous divinisant toujours davantage, selon cette parole de l'Écriture : "*Vous êtes des dieux, des fils du Très-Haut.*"

Faisons un acte de foi convaincue à cette parole du Sauveur : "*Celui qui mange ma chair, demeure en moi et moi en lui.*"

II. — Intimité de cette union

*"Ego sum vitis, vos palmites.
Je suis la vigne et vous en êtes
les branches."*

Qui pourra dire combien est puissante, intime, profonde l'union si merveilleuse que la communion nous fait contracter avec le Christ Jésus !

Elle n'égale pas, certes, celle que les Bienheureux ont, au ciel, avec le Dieu qu'ils contemplent face à face ; mais l'union eucharistique prépare nos âmes à l'union béatifique et l'ébauche dès cette terre assez puissamment : "*Celui qui mange ma chair, vivra par moi et aura la vie éternelle.*"

L'union eucharistique n'est pas non plus, tant s'en faut, aussi parfaite que celle qu'ont, entre elles, les Personnes divines. Mais, elle en approche autant qu'il est possible à une

simple créature ici-bas. Jésus-Christ n'a-t-il pas dit, en effet : " Je suis en mon Père, et vous êtes en moi, et je suis en vous. — Je vous aime comme mon Père m'a aimé. — Celui qui me voit, voit aussi mon Père. — O mon Père, faites que mes disciples soient un en nous, comme vous êtes en moi et comme je suis en vous ! " (S. Jean, ch. xiv, xv et xvii.)

L'union eucharistique n'est point, enfin, aussi étroite que l'union hypostatique qui existait entre le Verbe incarné et la sainte humanité du Christ ; nous ne sommes pas, par la Communion, identifiés au Christ dans l'unité absolue de personne ni de nature. Mais pourtant, il se fait entre nous et lui une union si étroite que vraiment " le Christ est en nous et que nous sommes en lui," et que, comme l'Apôtre, nous pouvons nous écrier après l'avoir reçu : " Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi."

" Par l'Incarnation, dit le Vénéral P. Eymard, la nature humaine s'unissait à la nature divine en l'unité de personne en Jésus, et en voyant le corps de Notre-Seigneur, on voyait Dieu. Or Jésus-Christ, Dieu et homme, vient en nous et opère un mystère analogue à celui qui s'opéra dans le sein de Marie. St Augustin disait, en parlant de la dignité du prêtre : " *O dignité vénérable des prêtres, entre les mains desquels le Verbe s'incarne de nouveau comme dans le sein de Marie.*" Des mains du prêtre l'Eucharistie vient en nos corps et, s'unissant à nous, prolonge, étend l'Incarnation à chaque homme en particulier. En s'incarnant en Marie, le Fils de Dieu avait en vue cette incarnation en chacun de nous, et cette union particulière de la Communion a été une des fins de sa venue en ce monde : la Communion est le complet épanouissement de l'Incarnation."

Méditons bien la profondeur de ces paroles : l'Eucharistie nous unit tellement à Jésus-Christ, elle nous fait tellement de son corps, que nous lui devenons des membres incorporés et que le Christ devient la tête et le cœur de ces nouveaux membres : " Ne savez-vous pas, dit St Paul, que vous êtes le corps du Christ, lui, étant la tête, et nous, les membres ? " Et le Sauveur lui-même exprime cette adorable vérité quand il affirme : " Je suis la vigne et vous êtes les branches. — Celui qui me mange vivra par moi et moi, en lui."

Cette union est figurée par la nature même de l'aliment symbolique. Ainsi le pain et le vin entrent en nous ; ils pénètrent notre être dans ses fibres les plus intimes et il n'est pas de veine secrète qu'ils n'aillent vivifier de leur présence.

Mais l'aliment divin de l'Eucharistie a une propriété merveilleuse : il ne se change pas en nous; il nous change en lui, il nous transforme.

Etre transformés en Dieu ! cela paraît incroyable ; et cependant qu'y a-t-il d'étonnant que l'homme se transforme peu à peu en Dieu, puisque le pain eucharistique subit lui-même ce merveilleux changement ? L'homme n'est pas de moins noble condition que le pain. Et n'est-ce pas là l'accomplissement de la promesse : " Je suis en mon Père, et vous êtes en moi, et je suis en vous. — Celui qui me mange vivra par moi."

Les Pères et les Docteurs ont dit des choses admirables de cette union, que la communion produit entre nos âmes et le Christ. — " Nous mangeons le Christ, dit S. Paulin, et nous sommes absorbés par lui." — " En recevant cette nourriture divine, dit St Chrysostome, le Sauveur se mélange à nous, il s'unit à nous, afin que nous devenions un avec lui, comme un corps uni à la tête." — " Le but de l'Eucharistie, s'écrie de son côté St Léon, est de nous changer en la chair de celui que nous recevons." — " Prenez deux morceaux de cire, dit St Cyrille, faites-les fondre au feu ; ils s'écoulent l'un dans l'autre. Vous avez là une image de ce qui se passe entre le Christ et le chrétien qui communie."

" Par l'Eucharistie, dit encore le B. Albert le Grand, nous nous changeons au corps du Christ, nous lui sommes incorporés, et la Communion a pour but d'augmenter tous les jours de plus en plus cette incorporation divine."

La raison incrédule peut sourire devant ces affirmations, mais l'âme chrétienne tressaillira de bonheur en entendant et surtout en savourant ces intimes réalités. Les Saints les ont méditées avec délices ; leur vie est une énigme dont l'Eucharistie est la clef ; travaillés par elle, tous les jours ils se sont divinisés davantage. " Vois, disait un jour Notre-Seigneur à Ste Catherine de Sienne, avec quel amour j'ai préparé aux hommes le sacrement de l'Eucharistie, afin qu'ils soient changés en moi, comme l'aliment se change en la substance de celui qui le prend."

Si le végétal que nous prenons pour aliment avait connaissance de cette opération qui va le transformer et l'unir si intimement au corps de l'homme, et lui donner une place au siège de sa pensée, au centre de ses affections, comme il rendrait grâce au Créateur de cette glorieuse destination ! — Quelles actions de grâces ne devons-nous pas au Christ, qui

par son corps vivifiant nous unit à lui et nous change en lui, de telle façon que nous ne devenons plus qu'un avec Lui ?

Ces mystères d'amour et d'union nous expliquent ce que faisaient certaines saintes âmes après la Communion. Pour toute action de grâces, elles ouvraient au large leur intelligence et leur cœur pour recevoir la vie divine et se remplir de ses abondantes effusions.

III. — Conséquences de cette Union.

“ *Manete in me et Ego in vobis.* ” (ST JEAN, Chap. 17).

“ Demeurez en moi, disait Notre-Seigneur à ses disciples, et je demeurerai en vous. — Comme la branche ne saurait porter de fruit si elle ne demeure unie au tronc, ainsi vous ne pouvez rien si vous ne me demeurez unis. ”

Nous ne communions au Corps et au Sang du Christ par l'Eucharistie qu'afin de nous unir plus étroitement à son âme, à son esprit, à son action, à ses mérites, à ses vertus, en un mot, à sa vie divine.

Jésus ne vient en nous que pour être principe de notre vie, agir en nous, inspirer nos pensées, guider notre activité, et dominer toute notre conduite. — Notre union avec lui doit être aussi grande que celle de la branche avec le tronc, des membres avec la tête. Et alors, comme cette sève divine de la vraie vigne est très puissante et très féconde, il suit que si l'on demeure uni à Notre-Seigneur, on sera tout-puissant pour le bien : “ Celui qui demeure en moi porte beaucoup de fruit. ”

Tandis qu'au contraire, si l'on ne demeure pas uni à Jésus, on est stérile, frappé d'impuissance pour le bien : “ Sans moi, vous ne pouvez rien faire. ”

“ Restez donc dans mon amour, ” conclut Notre-Seigneur ; c'est-à-dire qu'il demande notre concours à son action, quand il vient en nous par la communion.

Mais, en quoi consistera ce concours que Notre-Seigneur attend de l'âme du communiant ?

a) “ *Manete in dilectione mea — Demeurez dans mon amour.* ” — Cela veut dire d'abord : *Evitez le péché.*

L'âme devient par la communion la demeure, le temple de Dieu qui y habite, non seulement par sa grâce, mais par lui-même, en personne. “ Or plus l'âme est pure d'obstacles,

plus elle laisse de place à Jésus, dit le Vénérable P. Eymard. Il ne peut agir, ni habiter là où il y a péché, parce que nous sommes morts alors, que nos membres sont paralysés et ne peuvent coopérer à son action. — Il ne peut agir non plus avec une volonté paresseuse, ou des affections dérégées : bien qu'alors il habite en nous, puisque le péché véniel ne le chasse pas de l'âme, il y est impuissant, ou, au moins, paralysé. La pureté est nécessaire pour que Jésus habite en nous, et plus la pureté est grande, plus il agit librement."

b) "Demeurez en moi, demeurez dans mon amour." — Cela veut dire encore : *Prenez mes pensées et mes sentiments.*"

Prendre les pensées et les sentiments de Jésus, c'est ne point s'attacher aux apparences sensibles et mondaines, à tout ce qui paraît, dissipe et entraîne au-dehors ; c'est renoncer aux vues sensuelles, vulgaires, égoïstes ; c'est donner plus d'importance aux choses de l'âme, aux réalités intérieures.

Pourquoi donc, parmi les personnes pieuses qui ont l'habitude de la Ste Communion, rencontre-t-on si souvent ces petites idées, cette vulgarité de sentiments, ces recherches de soi, ces mesquines susceptibilités qui étonnent ? — Parce que ces personnes ne prennent de la communion que le côté extérieur, et ne font nul effort pour s'unir intérieurement de pensée, de sentiment et d'affection au divin Maître qu'elles reçoivent, et qui voudrait les transformer en lui.

L'âme qui communie bien, finit par prendre des sentiments élevés, une grande délicatesse de cœur, le sens des choses divines, un je ne sais quoi de frais, de pur, de délicat, d'exquis, qui n'est autre que le *sens de Jésus-Christ* : "*Manete in dilectione mea.*"

c) "Demeurez en moi, dans mon amour," — cela veut dire enfin : "*Vivez de moi et pour moi.*"

Puisque Jésus vient si souvent en nous par la communion, il faut que nous tâchions de vivre dans l'union de pensée et d'action avec lui.

Pour cela, il faut que nous pensions souvent à Notre Seigneur durant nos journées, au milieu de nos occupations, de nos travaux, de nos distractions. Il faut que nous fassions de lui notre *Centre* de vie. L'homme n'est pas fait pour rester en lui-même, ni en ses œuvres ; il doit avoir un centre d'affection et de vie. Or, puisque Jésus vient en nous pour s'unir à nos âmes, il faut placer en Lui notre centre de vie. En Jésus seul, en Jésus tout bon et tout aimable, dans le Bien-Aimé de notre cœur nous trouverons la liberté sans en-

traves, la vérité sans nuages, la sainteté dans sa source. Jésus Christ a voulu faire de notre âme son vrai temple, précisément afin que l'homme n'ait pas un long chemin à parcourir pour aller chez son Seigneur, mais qu'il le trouve facilement et toujours à sa disposition ; afin qu'il le porte partout avec lui, et qu'il n'ait qu'à se recueillir en lui-même pour lui offrir, à chaque instant, l'hommage de ses actes, l'amour de son cœur.

“ Si quelqu'un m'aime, a dit Jésus, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui et nous ferons en lui notre demeure.”

IV. — Affections et Prières.

“ Celui qui me mange vivra par moi. — Demeurez donc dans mon amour.”

La résolution que nous devons former à la fin de cette méditation, c'est de communier souvent pour développer et fortifier de plus en plus l'union vitale de nos âmes avec Jésus. Plus on communie, plus cette union devient forte et intime.

Et puis, tâchons, après avoir reçu Jésus, de vivre davantage unis à lui. Portons partout le doux sentiment de sa présence en notre cœur, comme celle d'un ami que l'on ne voit pas, mais que l'on sent près de soi, et faisons-lui souvent l'hommage affectueux de nos pensées et de nos actions.

“ Qui me donnera, Seigneur, de vous trouver seul et de vous ouvrir tout mon cœur, et de jouir de vous comme mon âme le désire, en sorte que personne désormais ne me méprise, qu'aucune créature ne m'occupe et n'arrête les yeux sur moi ; mais que vous me parliez seul, et moi à vous, comme un bien-aimé parle à son bien-aimé, comme un ami assis à la table de son ami.

Ce que je demande, ce que je désire, c'est d'être uni tout entier à vous, de détacher mon cœur de toutes les choses créées, et d'apprendre de plus en plus, par la sainte Communion, à goûter les choses du Ciel et de l'éternité.

Ah ! Seigneur mon Dieu, quand serai je parfaitement uni à vous, absorbé en vous, et dans un profond oubli de moi-même ?

Soyez en moi et moi en vous, et rendez cette union éternelle.” (Imit., L. IV, ch. 13.)

E. G. — S. S. S.

RAPPORT

SUR

L'Association des Prêtres-Adorateurs

(Suite)

IV. — La Ligue Sacerdotale Eucharistique

Nous ne pouvons nous dispenser de vous dire quelques mots de la Ligue Sacerdotale Eucharistique établie depuis le 27 juillet 1906 dans le but de propager partout la doctrine enseignée dans le Décret du 20 décembre 1905, à savoir : la pratique de la Communion fréquente et quotidienne. Les Annales des Prêtres-Adorateurs servent d'organe régulier à cette Ligue.

L'année dernière nous étions heureux de vous annoncer que, malgré la fondation toute récente de cette association, le nombre de ses membres était déjà de 12,000. Aujourd'hui ce nombre a plus que doublé et dépasse 25,000. Dieu soit béni ! Ainsi commence à se réaliser le désir du Saint Père qui veut faciliter aux fidèles l'accès de la Table sainte ; ainsi les enseignements du Décret deviennent peu à peu, comme le souhaitait Son Eminence le Cardinal Vannutelli au Congrès eucharistique de Tournai : " le mot d'ordre " à suivre " dans nos campagnes pour la propagande du bien."

Nos Seigneurs les Evêques, d'ailleurs, ont été à la tête de ce beau mouvement, en publiant les divers décrets du Saint Siège relatifs à la propagation de la Communion fréquente et quotidienne.

Un certain nombre n'ont pas hésité à consacrer tout leur Mandement de Carême ou une autre Lettre pastorale à traiter cet important sujet. — Plusieurs ont profité de la Lettre où ils portaient à la connaissance de leurs ouailles les Décrets du Saint Siège, pour nommer un Directeur diocésain spécialement chargé des Œuvres eucharistiques dans leur diocèse.

Nous ne pouvons résister au plaisir de vous citer l'exemple de ce vénéré Prélat qui, en novembre dernier, faisait distribuer à chacun des prêtres de son diocèse le *Rapport sur la Ligue Sacerdotale Eucharistique* qui avait été lu au Congrès

de Metz, — rapport indiquant l'opportunité de la Ligue, les divers moyens de s'en faire l'apôtre, et les premiers résultats obtenus.

Vous savez aussi que Nos Seigneurs les Evêques ont prescrit, au moins pour leur Cathédrale, le Triduum eucharistique que Sa Sainteté Pie X leur recommandait l'année dernière, par une lettre de la Sacrée Congrégation des Indulgences en date du 10 avril 1907. Le but premier de ce triduum est précisément la diffusion de la Communion fréquente et quotidienne.

Ce désir du Souverain Pontife relativement au triduum eucharistique a eu un fidèle écho jusque dans les pays de Missions. Dernièrement encore nous arrivait du Tonkin méridional une lettre nous annonçant que le Vicaire apostolique de ce pays, — Prêtre-Adorateur très fidèle, — en prescrivant le Triduum à tous les prêtres de son district, leur avait chaudement recommandé et la Ligue Sacerdotale et l'Association des Prêtres-Adorateurs. Puisse ce vénéré Prélat trouver beaucoup d'imitateurs !

D'ailleurs, pour faciliter davantage et universaliser l'établissement du Triduum eucharistique, le 26 février dernier Notre Saint Père le Pape a permis aux évêques de changer la première date fixée par la Lettre du 10 avril 1907, dans les diocèses où est établie la pieuse pratique de l'Adoration perpétuelle, — sans perdre pour cela le droit aux indulgences accordées par la susdite Lettre.

Nous ne voulons pas terminer ces renseignements sur la *Ligue Sacerdotale Eucharistique*, sans faire observer que, dans le chiffre de 25,000 dont il est question plus haut, les inscriptions venues de France sont dans une proportion *minime*. On a dit que, dans les circonstances douloureuses traversées par l'Eglise de France, le clergé doit lutter et se tenir sans cesse sur la brèche, qu'il n'a par conséquent pas le loisir de s'occuper d'œuvres de prière. — Certes nous comprenons ces angoisses. Mais le pasteur n'en doit pas moins nourrir son troupeau, et les difficultés de l'heure actuelle ne peuvent l'empêcher d'entendre le Pasteur suprême criant de toute manière que l'aliment de vie pour les âmes, c'est le Sacrement de l'autel.

En Espagne, en Italie, en Belgique, aux Etats-Unis, les prêtres se sont empressés d'adhérer au Décret pontifical en entrant dans la Ligue. Le Canada tout seul lui a donné près de 2,000 membres. Nous espérons que les Prêtres-Adorateurs de France suivront ce mouvement, et qu'eux aussi entendront

le conseil donné par le P. Eymard il y a cinquante ans, quand il écrivait les premiers statuts de notre Association : " Ils s'engageront à soutenir en toutes circonstances les intérêts et l'honneur de Jésus-Christ, et à répandre, par tous les moyens possibles, l'usage de la visite au Très Saint Sacrement et de la Communion fréquente."

V. — L'union dans la prière

Nous nous permettons en terminant d'exprimer un vœu qui nous est suggéré par les paroles de nos Saints Livres : *Frater qui adjuvatur a fratre quasi civitas firma*. Que les Prêtres-Adorateurs s'aident mutuellement. Nous ne voulons pas parler seulement de l'aide qu'ils se donnent en priant les uns pour les autres, même sans se connaître ; mais du soutien et de la force qu'ils peuvent se procurer mutuellement en se réunissant ensemble de temps en temps pour prier, adorer et s'entretenir des intérêts du Christ eucharistique. Les occasions et les moyens de provoquer ces réunions ne manquent pas ; nous n'en voulons rappeler que quelques-uns.

1. Il y a d'abord la salutaire pratique de la conférence mensuelle, soit dans le but de faire la retraite du mois, soit dans le but seulement de se grouper au pied du tabernacle pour faire l'heure d'adoration en commun. Ces réunions sacerdotales produisent le plus grand bien là où elles existent.

Nous n'ignorons pas que cette bonne habitude est déjà en honneur en différentes régions. Nous voulons seulement ici exciter le zèle des Prêtres-Adorateurs à lui donner plus d'extension. Et nous y insistons d'autant plus, que le Souverain Pontife vient d'accorder aux Prêtres-Adorateurs une indulgence plénière au jour où ils se réuniront *ad menstruam collationem*, c'est-à-dire pour l'instruction qui accompagne l'heure d'adoration ou la retraite mensuelle faite en commun.

2. L'adoration faite en commun entraîne tout naturellement l'usage de l'Exposition privée, si facile à pratiquer et bien propre à exciter à la dévotion envers le Très Saint Sacrement. Cet usage a été établi avec succès par nos Confrères dans un grand nombre d'églises paroissiales et de communautés. Il est bien juste que les Prêtres-Adorateurs s'en servent pour leur propre dévotion : et les réunions sacerdotales dont nous parlions tout-à-l'heure comportent bien l'établissement d'une coutume si salutaire. Dans plus d'un Chapitre de

Cathédrale, dont les membres sont pour la plupart Prêtres-Adorateurs, on en a fait la douce expérience et les Confrères nous ont exprimé plusieurs fois leur satisfaction à ce sujet.

3. Une autre occasion pour les associés de prendre contact entre eux est celle des Retraites ecclésiastiques. Qu'ils se ménagent au moins une réunion pour parler de l'Œuvre, reprendre leurs bonnes résolutions, s'encourager les uns les autres, proposer même quelques initiatives qui pourraient être de nature à glorifier davantage le Très Saint Sacrement. Ces réunions des Prêtres Adorateurs pendant les Retraites ecclésiastiques sont déjà pratiquées dans bon nombre de diocèses : il est à souhaiter que le mouvement se généralise.

Puisque nous parlons de Retraites ecclésiastiques, nous rappelons que l'habitude presque générale en France de l'adoration du Très Saint Sacrement exposé pendant le dernier jour de la retraite, est due surtout aux Prêtres-Adorateurs qui en ont été les promoteurs dans la plupart des diocèses. Puisse cet exemple entraîner les retardataires !

Pour féconder ces avis et rendre plus fermes nos résolutions de retraite, aimons à redire avec le Vénérable P. Eymard :
 “ Seigneur, donnez-nous la grâce et la mission de votre saint
 “ amour, afin que tout-puissants, nous prêchions, étendions
 “ et répandions partout votre règne eucharistique, et qu'il
 “ nous soit donné par là d'accomplir le désir que vous ex-
 “ primiez par ces paroles : Je suis venu apporter le feu sur la
 “ terre, et que désiré-je, sinon qu'il embrase le monde entier ?
 “ — Oh ! puissions-nous être les incendiaires de ce feu cé-
 “ leste ! ”

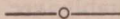
Veillez agréer, Messieurs et chers Confrères, l'assurance de mes sentiments respectueux et bien dévoués en Notre-Seigneur.

EUGÈNE COUET,

Directeur général de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs.

MESSE ANNUELLE

Pour les Associés Défunts.



Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de 2700 à 3000, de vouloir bien célébrer durant ce mois la messe prescrite pour les Associés défunts. (Messe privilégiée par Rescrit du 8 Février 1905.)

EN ANGLETERRE

La Cathédrale de Westminster

En 1865, peu avant sa mort, le Cardinal Wiseman avait exprimé le vœu qu'une cathédrale monumentale fut érigée pour le siège métropolitain de Westminster.

Son successeur, Mgr Manning, plus tard cardinal, recueillit des fonds à cet effet et même fit, en 1873, l'acquisition d'un terrain considérable.

En 1893, le cardinal Vaughan examina la question sous tous ses aspects.

La conclusion fut qu'il fallait se mettre à l'œuvre, et il posa, le 29 juin 1895, la première pierre de la nouvelle église.

Les travaux commencèrent de suite, et, dès qu'il fut possible de se rendre compte de l'aspect futur de l'édifice, la Société des architectes anglais décerna à l'architecte, M. John Francis Bentley, une médaille d'or pour avoir dessiné le plan d'un monument qui paraissait appelé à devenir l'un des plus beaux ornements de la Capitale.

Mgr Bourne prit possession du siège archiépiscopal le 29 décembre 1903.

Son premier acte fut de rendre hommage à l'idéal élevé, poursuivi par son éminent prédécesseur, et de prendre l'engagement de faire le meilleur usage possible du magnifique héritage qui venait de lui être transmis.

A l'intérieur, l'édifice a une longueur de 103 mètres et une largeur de 45 ; la nef, la plus élevée et la plus large de toute l'Angleterre, est longue de 70 mètres ; la tour, qui a reçu le nom de Saint-Edouard, a une hauteur de 86 mètres ; et la superficie totale du monument est de 21,800 mètres carrés.

Le style de la nouvelle cathédrale de Westminster est le byzantin chrétien primitif, celui de Sainte-Sophie de Constantinople, de Saint-Marc de Venise et de Saint-Paul de Ravenne : il n'y a pas d'autre église de ce style dans le nord-ouest de l'Europe.

Le maître-autel est un énorme monolithe de granit du comte de Cornouailles. Il est surmonté d'un magnifique baldaquin, porté par huit colonnes de marbre.

Le siège de l'Archevêque est un fac-similé de la " cathédra " papale de Saint-Jean-de-Latran : il a, du reste, été exécuté à Rome.

Le 24 décembre 1903, jour où la nouvelle cathédrale a été définitivement livrée au culte, marque véritablement le début d'une ère nouvelle pour l'Eglise catholique en Angleterre.

Maintenant, en effet, elle semble revenir peu à peu à son état normal d'avant la Réforme.

Dans cette grande église, en effet, l'office divin est chaque jour récité ou chanté par le Collège des Chapelains, lequel se compose de dix-huit prêtres *amovibles ad nutum*. Les chapelains ont le privilège de la " cappa " grise, comme dans les grandes basiliques de Rome.

Quant aux chanoines, qui portent, eux, la " cappa " d'hermine, ils ne sont pas tenus d'assister au chœur, en raison des fonctions paroissiales, que la plupart d'entre eux ont à remplir dans diverses parties de la ville.

Le cardinal Vaughan a voulu aussi doter sa cathédrale d'une " schola cantorum," composée de voix d'hommes et d'enfants. C'est ce qui a permis au célèbre Père Santi d'écrire dans la *Civiltà cattolica* que le *Motu proprio* de S. S. Pie X et les nouveaux règlements du Pontife sur le chant liturgique n'avaient rien trouvé à réformer dans la cathédrale de Westminster, mais ne faisaient que confirmer ce qui déjà y existait.

Les chapelains se soumettent scrupuleusement à toutes les exigences de l'office quotidien : parfois il leur arrive d'assister à trois grand'messes consécutives.

Depuis la Réforme, on n'avait jamais rien vu de pareil dans une cathédrale catholique d'Angleterre ; et, même, dans la catholique Irlande, il n'y a pas d'église possédant, au point de vue liturgique, une organisation aussi complète.

Aussi constate-t-on déjà les fruits spirituels les plus consolants : on vient en foule assister aux offices, les dimanches et jours de fête ; et bien des conversions ont été la conséquence de cette assiduité.

En 1865, Pie IX avait béni le projet d'érection d'une grande église métropolitaine à Westminster.

Plus tard, Léon XIII voulut être inscrit parmi les fondateurs du monument ; et maintenant, S. S. Pie X manifeste, pour cette grande œuvre, le plus bienveillant intérêt.

Il se plaît à rappeler ce que le cardinal Vaughan lui en avait dit à l'époque où il vint à Venise pour le consulter à ce sujet ; et on raconte qu'un jour, le Saint-Père aurait dit, en souriant, que les Anglais avaient transporté à Londres sa basilique de San-Marco.

Une Basilique nationale en Angleterre.

Les catholiques anglais ont inauguré dernièrement, à Manchester, diocèse de Liverpool, une église encore inachevée, mais d'une imposante architecture romane qui doit porter le nom de " Basilique votive de Réparation."

L'érection de ce nouveau sanctuaire est l'œuvre des Prémontrés, spécialement encouragés par Pie X. Le terrain où s'élève la basilique, dans l'un des quartiers les plus populaires de Manchester, fut béni en 1899 par l'abbé Heylen, devenu depuis évêque de Namur. La première pierre fut posée par l'évêque de Liverpool, Mgr Casartelli, qui a laissé de si bons souvenirs à l'Université de Louvain. Mgr Deckers, abbé mitré de Tongerlo, assistait aux cérémonies d'inauguration.

Le diocèse de Liverpool, choisi pour l'érection de la Basilique votive, comprend le grand centre industriel du Lancashire ; il est, après l'Irlande, la partie la plus catholique du Royaume-Uni. Les catholiques y ont des écoles florissantes, notamment la célèbre école industrielle de Manchester qui a fourni à la nouvelle basilique une partie de sa décoration.

Deux Congrès.

Deux congrès sont finis : Le premier est le congrès pan-anglican, ainsi nommé parce qu'il réunit les représentants de toutes les églises disséminées dans le monde, qui se rattachent à l'Eglise établie d'Angleterre. Le second, c'est le congrès eucharistique de Londres. Ce n'est peut-être pas sans un secret dessein de la Providence, que leurs dates sont ainsi rapprochées.

Le congrès pan-anglican de juin 1908 est la troisième des assemblées de ce genre. Tous les ans, un concile (si l'on peut ainsi dire) de l'Eglise établie se réunit à Londres. Mais on imagine, il y a une quarantaine d'années, de réunir aussi, tous les dix ou onze ans, les principaux ou les plus zélés représentants des églises issues, au cours des siècles et aux quatre coins du monde, de cette souche commune. Depuis longtemps, en effet, et surtout depuis le XIXe siècle, l'Eglise anglicane a essaimé sous toutes les latitudes, en même temps que s'étendait l'influence de l'Angleterre.

A parler franc, le congrès pan-anglican de 1908 a été une des nombreuses réunions de la *season*, un événement digne de défrayer pendant quelques jours la chronique des journaux, mais rien de plus. Les programmes étaient superbes, beaucoup de discours le furent aussi. Chez la plupart des hommes rassemblés là, on voyait un désir évident de bien faire, de purifier, d'améliorer la situation matérielle et morale de l'humanité. Beaucoup de problèmes sociaux et économiques furent discutés. On y a parlé de la paix mondiale, de l'exploitation de l'opium, de l'émancipation du Congo, du féminisme, de l'alcoolisme, des jeux de hasard, du repos dominical, de l'éducation des enfants. Chose digne de remarque : on a évité avec un soin susceptible et douloureux les questions de doctrine pure.

Il y avait là les envoyés de 249 évêchés anglicans. Mis en présence les uns des autres, ils ont compris comme d'instinct que l'unité de doctrine leur manquait. Et prudemment, au lieu de mettre en avant les questions spéculatives qui auraient infailliblement abouti à des heurts d'opinions, ils se sont bornés à des discussions utilitaires, dont le programme aurait pu être adopté par n'importe quel congrès d'associations philanthropiques.

Aussi, on peut se demander quel résultat pratique, au point de vue religieux, sortira de cette réunion. Au bout de toutes ces imposantes séances, l'archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre, honoré de la faveur royale, homme de grande fortune et d'un talent peut être plus grand encore, n'a pu former que des *souhaits*, dont chacun a pris ce qu'il a voulu. A ces volontés juxtaposées, indépendantes et souvent indécises, il manque le lien et le phare d'une autorité. Et les délégués des églises d'outre mer comme ceux du Royaume-Uni repartiront avec la volonté sans doute de travailler au relèvement moral de la pauvre humanité, mais avec les mêmes doutes au fond de leur esprit, les mêmes hésitations au fond de leur âme. Ils sont comme des troupeaux sans pasteur.

En somme, le congrès pan-anglican a été une grande manifestation impérialiste de l'œuvre humanitaire, civilisatrice, sociale, de l'Eglise d'Angleterre ; mais ce ne fut pas du tout un concile, une assemblée ecclésiastique. On avait voulu, semble-t-il affirmer la *catholicité* de l'Eglise anglicane, suivant une formule chère aux meilleurs esprits de cette Eglise ; on a réussi à démontrer la *mondialité* de l'empire britannique.

Il en a été tout autrement du congrès eucharistique international, qui s'est réuni à Londres du 9 au 13 septembre. Là, bien que tout le monde fut d'accord d'avance, sur les conclusions essentielles, on discuta ouvertement des questions intéressant la foi en l'Eucharistie, le culte du S. Sacrement, la pratique de la communion et les œuvres eucharistiques de toute sorte.

C'était la discussion féconde d'où sort une vérité plus entière.

Le Congrès Eucharistique

et le mouvement des conversions

Le Congrès eucharistique de Londres aura eu vraisemblablement un caractère assez différent de ses devanciers.

« Londres, disait récemment le *Month*, en annonçant le Congrès, compte environ dix ou douze fois plus de catholiques qu'une ville comme Fournai, mais on ne peut lire le compte-rendu de ce

qui s'est fait à Tournai sans sentir combien il serait impossible pour nous de l'égaliser. Nos catholiques ici sont répandus sur une superficie si considérable et sont dispersés au milieu d'un nombre beaucoup plus grand de non-catholiques. Nos habitudes aussi sont, en bien des points, différentes de celles des centres catholiques de l'étranger. Cependant nous pouvons avoir confiance qu'à notre manière nous serons capables de faire impression..."

Toutefois si la pompe extérieure doit différer, il semble que le Congrès de Londres éveille des espérances plus grandes au point de vue des résultats, il exercera probablement une influence profonde sur le retour de l'Angleterre à l'unité catholique. Il coïncide avec un mouvement remarquable, au sein de l'anglicanisme, ayant pour objet des discussions théologiques sur la "présence réelle." On trouvera dans une étude que vient de faire paraître le R. P. Cavois, S. J., dans les dernières livraisons de la *Nouvelle Revue Théologique*, de nombreux témoignages prouvant que les docteurs les plus sérieux de l'anglicanisme se rapprochent non seulement des pratiques cultuelles de l'Eglise romaine, mais de sa croyance dogmatique.

Le *Tablet* du 29 février dernier publiait au sujet d'un procès ecclésiastique ouvert par l'évêque anglican d'Exeter contre le Rev. Owen Anwyl, Vicar of all saints à Plymouth, des détails bien caractéristiques au sujet des transformations introduites par nombre de pasteurs dans les cérémonies du culte, car le cas du vicaire de Plymouth n'est pas isolé. Le Rev. Anwyl est accusé "d'avoir le 28 mars 1907 (jeudi avant le dimanche de Pâques), à l'issue du service de la communion porté processionnellement, sous un dais, avec croix voilée, cierges, acolytes et encens, une partie du pain qui avait été consacrée à ce service et n'avait pas été consommée, de l'avoir déposée avec certaines cérémonies dans le tabernacle, d'un autel latéral sur lequel brûlèrent des bougies, et une lampe, d'avoir ensuite fait le dépouillement des autels, d'avoir le même jour à 8.15 p. m. et de nouveau le jour suivant à la même heure célébré le service annoncé sous le nom de Ténèbres et ressemblant en tous points à l'office connu sous ce nom dans l'Eglise romaine, d'avoir pendant cet office récité à plusieurs reprises avec l'assistance l'*Ave Maria* catholique romain, les fidèles faisant la réponse ordinaire "Sainte Marie, Mère de Dieu," etc., d'avoir célébré tous les offices romains du Vendredi et du Samedi-Saints : adoration de la croix, messe des présanctifiés, chemin de la croix, bénédiction du cierge pascal..., d'avoir autorisé l'élévation de l'hostie, les genuflexions après la consécration, le lavabo, etc..., d'avoir dans ses sermons employé le mot de messe pour désigner le service de la communion, etc...."

Tout récemment un anglican qui signe "a catholic minded anglican" envoyait au journal *The Tablet* une lettre qui, si elle est conforme à la réalité, révèle une situation d'une gravité insoupçonnée; il écrivait en mars dernier :

“ Il y a dans la communion anglicane un grand nombre de prêtres et de laïques qui, comme moi, sont possédés par un grand idéal : le retour en masse à sa position première dans le sein de Pierre. Nous acceptons en bloc l'enseignement de l'Eglise romaine, nous pratiquons, autant que la chose est possible dans notre position présente, tous les exercices de dévotion autorisés par le Saint-Siège, nous reconnaissons le Saint-Père comme le Vicaire du Christ. Nos amis protestants ont de fait raison quand ils disent que “ nous détruisons le travail de la Réforme, ” mais nous regardons cette période comme un terrible péché, et nous croyons que le lamentable état de notre Eglise d'Angleterre est la punition de Dieu pour ce péché. Pourquoi donc ne faisons-nous pas notre soumission au Saint-Siège ? Parce que nous sommes sûrs que c'est la volonté de Dieu qu'au moins pour le moment nous restions où nous sommes. Nous croyons que nous avons un sacerdoce catholique et que, par conséquent nos confessions et nos communions sont valides...

“...Nous savons parfaitement que Rome ne peut pas changer et nous serons quand l'heure viendra tout prêts à nous soumettre à telles conditions que le Saint-Père décidera.

“...Il est clair pour tous que l'Eglise d'Angleterre a fait de grands pas dans la direction de Rome durant ces quelques dernières années (beaucoup plus grands qu'on ne le pense probablement) : des milliers d'anglicans pourraient aujourd'hui se soumettre à Rome sans aucun changement de foi ni de pratique...

“...Avec un grand désir, nous regardons vers le sein de Pierre et nous prions que le péché qui nous en a exclus puisse être rapidement pardonné... priez pour nous afin que par l'aide de la Mère de Dieu conçue Immaculée, des nombreux Saints enchâssés dans notre pays, du Rosaire le destructeur de l'hérésie, nous puissions ramener notre pays à la foi dont il a été privé par force et par ruse.”

Après l'achèvement de son travail, le R. P. Cavrois a eu la bonne fortune de rencontrer un ancien ministre anglican converti depuis peu de temps au catholicisme, après vingt-huit ans de ministère pastoral dans une importante paroisse ritualiste. Non-seulement il confirme pleinement le dire de M. N. W. Osborne sur le mouvement de rapprochement vers Rome qui s'accroît, mais il va plus loin, et il m'a affirmé qu'en pleine connaissance de cause, il dirait lui que, non seulement des “milliers” d'anglicans, mais des “centaines de mille” “pourraient aujourd'hui se soumettre à Rome sans aucun changement de foi ni de pratique.”

Tous les catholiques feront des vœux et prieront pour que le mouvement s'accroisse. Quelle joie si le Congrès eucharistique de Londres pouvait être le prélude de ce grand acte : le retour de l'Angleterre à l'unité !

Ligue Sacerdotale de la Communion

L'Intention droite pour Communier

— Nous trouvons dans le *Monitore ecclesiastico* des éclaircissements au sujet de l'intention droite requise pour la communion quotidienne, et nous croyons être utiles à nos confrères en en donnant la traduction :

“ *Celui qui va communier sans l'intention droite commet-il un péché grave ou un péché véniel ? Reçoit-il quelque fruit de la communion ?* ”

L'intention est la fin d'une action ; cette fin détermine principalement la moralité de l'action. C'est pourquoi, bien que l'objet de l'action soit en lui-même excellent, quand la fin est mauvaise, elle rend mauvaise l'action elle-même. Ainsi parlent tous les docteurs avec saint Thomas qui dit (I, II, q. XIX, a. 7 ad 2) : “ *Voluntas non potest dici bona, si sit intentio mala causa volendi, qui enim vult dare eleemosynam propter inanem gloriam consequendam, vult id quod est bonum sub ratione mali ; et ideo, prout est volitum ab ipso est malum : unde voluntas ejus est mala.* ” Dans notre cas, par conséquent, bien que la sainte communion soit une chose excellente et divine, néanmoins la fin mauvaise qui détermine *principalement* quelqu'un à s'en approcher, rend l'acte mauvais et peccamineux.

Mais ce péché sera-t-il grave ou léger ? Cela dépend de la malice de la fin. Si celle-ci est gravement illicite, elle rendra gravement coupable la communion faite avec une pareille intention. Si elle est légèrement illicite, l'acte de la communion sera seulement marqué d'une faute légère.

Faire une chose sainte principalement par habitude, par vanité, par respect humain, ne serait pas en soi une faute grave, généralement parlant. Il ne semble donc pas que ce soit une faute grave de recevoir la communion dans ces intentions, pourvu qu'on soit en état de grâce et qu'on communie dans les conditions requises, et pourvu qu'on n'exclue pas positivement les intentions droites et saintes.

L'âme alors ne serait pas privée complètement des effets salutaires du sacrement ; car, suivant l'enseignement du Docteur angélique, quand on reçoit la sainte Eucharistie en état de grâce, elle produit toujours ses effets *ex opere operato*, alors même qu'il intervient une faute légère qui, commise dans l'acte

de la communion, en diminue seulement le fruit. (III P., q. LXXIX, a. 8).

Et qu'on ne dise pas que ce serait une profanation du grand sacrement de l'Eucharistie que de le recevoir pour une fin qui n'est pas bonne. En effet, quand la fin n'est pas gravement illicite, il ne peut y avoir qu'une irrévérence légère qui n'atteint pas à la malice d'un grave sacrilège, comme il arriverait si la fin était gravement mauvaise.

Voilà ce qui arrive quand la fin *principale* est illicite.

Par conséquent, lorsqu'on ne se laisse *pas* guider *principalement* par la vanité, l'usage, le respect humain, mais par l'intention droite d'honorer Dieu ou de s'unir à Jésus Christ, de recevoir de lui aide et secours spirituel, l'acte demeure bon, louable et méritoire, quand bien même, *secondairement* viendraient s'y joindre des intentions légèrement peccamineuses. Écoutons le Docteur angélique qui dans l'endroit cité continue ainsi (I, II, q. XIX, a. 7 ad 2) : " Sed si intentio sit consequens, tunc voluntas potuit esse bona ; et per intentionem sequentem non depravatur ille actus voluntatis qui præcessit, sed actus voluntatis qui iteratur." Ainsi quelqu'un veut aller à la communion pour une fin bonne, mais ensuite il y mêle quelque pensée de vanité ou de respect humain ou d'autre fin non bonne, qui est seulement cause impulsive : la communion ne cesse pas d'être bonne, bien que le communiant ait commis un péché léger par son consentement donné avec attention à une fin non bonne subséquente ou impulsive.

Nous avons dit : consentement donné avec attention ; car tout le monde sait que si la pleine advertance et le consentement délibéré manquent, il n'y a pas même de péché véniel.

De ce qui vient d'être dit on peut conclure ceci : Le seul cas où la communion fréquente et quotidienne ne doit pas être conseillée, c'est quand elle se fait avec une intention principale non droite, pour laquelle on a pleinement advertance et consentement. Mais quand l'intention principale est droite, bien qu'il s'y ajoute des fins secondaires légèrement illicites, comme cause impulsives, on devra conseiller de purifier toujours davantage l'intention, en rejetant les fins illicites ; mais on ne devra pas dissuader les fidèles de la communion quotidienne, qui est le moyen le plus puissant pour purifier pleinement l'intention et pour acquérir la vraie perfection chrétienne (1)."

(1) *Il Monitore Ecclesiastico*, Anno XXXII, fascicolo I. à Rome.